



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## Déplacement de la main-d'œuvre dans le Bas-Saint-Laurent L'APTS ne désinforme ni ses membres ni la population

**Rimouski, le 18 septembre 2018** – Contrairement aux prétentions du CISSS du Bas-Saint-Laurent formulées hier, l'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS) est formelle : elle n'a jamais induit ni le public ni ses membres en erreur en affirmant que ces derniers pourraient être appelés à parcourir des distances beaucoup plus grandes pour offrir des services à la population.

« La question de la mobilité accrue du personnel étant un des points les plus litigieux des négociations actuelles pour le renouvellement de la convention collective, la déclaration de l'employeur, la veille d'une rencontre de négociations, doit-être replacée dans cette perspective », a indiqué la représentante nationale de l'APTS du Bas-Saint-Laurent, Mélanie Bernier, qui déplore vivement le ton et les affirmations erronées du CISSS dans son communiqué.

L'APTS, a-t-elle poursuivi, maintient que ses membres seraient appelé·e·s à couvrir des distances beaucoup plus grandes, passant ainsi plus de temps au volant de leur voiture et moins de temps à offrir des services directs à la population. C'est même déjà le cas pour plusieurs employé·e·s. La question est même un enjeu crucial pour l'APTS à l'échelle de toutes les régions du Québec, et non seulement dans le Bas-Saint-Laurent.

« Si, comme il le prétend, l'employeur dit la vérité et qu'il n'a aucune intention d'exiger des déplacements accrus de la part de ses employé·e·s, il est facile pour lui de le prouver : il n'a qu'à inscrire son intention en toutes lettres dans la nouvelle convention collective », de conclure Mélanie Bernier, ajoutant que les prétentions de ce dernier d'avoir à cœur la conciliation famille-travail-études seraient alors vraiment plus crédibles.

### À propos de l'APTS

Avec 55 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux au Québec. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans le Bas-Saint-Laurent, l'APTS représente près de 2 000 membres.

- 30 -

Pour renseignements : Mélanie Bernier, répondante politique APTS du Bas-Saint-Laurent  
Téléphone : 581 307-4436